



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Mesdames les citoyennes, Messieurs les citoyens,

Cet avis public est pour vous informer que la Municipalité a procédé au changement de son système téléphonique.

Ainsi, les citoyens désirant parler avec un employé municipal peuvent le faire toujours avec le même numéro de téléphone, soit le 418-862-0052. Le seul changement notable pour les clientèles municipales est que les postes téléphoniques déjà en place doivent être modifiés en ajoutant un zéro (0) à la fin de chacun d'entre eux. La réception du bureau municipal devient donc le poste 200, la Direction générale le 210, le bureau du Maire le 230 et ainsi de suite. Ce chantier s'est réalisé grâce à un investissement dans les immobilisations du Conseil municipal prévu dans le budget 2020.

Prendre note toutefois que certains employés (*la Direction générale, la Direction générale adjointe, le technicien du Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire et l'inspecteur municipal*) sont en télétravail suite à la pandémie du COVID-19. Jusqu'à nouvel ordre, ces derniers sont joignables que sur leur courriel professionnel. L'ensemble des locaux municipaux demeurent également fermés pour les mêmes raisons. Les services de voirie, de sécurité incendie et de réception sont toutefois maintenus comme services essentiels.

DONNÉ à Saint-Épiphane, le 5^e jour du mois de mai deux mille vingt (2020).

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur général – secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, soussigné, directeur général – secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Épiphanie, certifie sous mon serment d’office que j’ai publié l’avis public ci-annexé conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5^e jour du mois de mai deux mille vingt (2020).



Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur général – secrétaire-trésorier